

# SPORTING CLUB LA JARRIE



**PARTENARIAT 2025 | 2026**



**LES SCORES**

**336**

Licenciés au SCLJ dont 100 à l'École de Basket

211 garçons

123 filles

**2**

Le SCLJ est le 2ème plus gros club du département

**27**

Le nombre d'équipes inscrites en championnat en 2024

Dont 7 en inter-département

**LES OBJECTIFS**  
**MOS AVANTAGES**

- **École du Mini-Basket** : développer l'accueil des enfants et maintenir les emplois des formateurs.
- **Collège "Option Basket"** : financer l'entraîneur diplômé qui interviendra au collège de la Jarrie, de la 6ème à la 3ème, à partir de l'année scolaire 2026-2027.
- **Service Civique** : le club emploie depuis 2022 une personne pour aider sur l'encadrement des jeunes et l'organisation des week-ends.
- **Équipement** : fournir à l'ensemble de nos équipes des tenues avec le **nouveau logo**, établi à l'occasion des **90 ans du Club**.
- **Week-ends** : financer les frais d'**arbitrage** et offrir un **gouter** après chaque match.

- **Communication de votre partenariat sur les réseaux sociaux et livrets**

*Et selon le partenariat choisi*

- **vosre publicité sur les calendriers du club** (500 tirages)
- **Votre logo sur les maillots** d'une équipe (de U9 à séniors)
- **Votre logo présent sur le panneau numérique** du club, à coté du score

**Déduction fiscale : 60 % du don est déductible sur les impôts sociétés**  
*(attestation fiscale fournie par le SCLJ)*

**LES PACKS**

	Cout après déduction fiscale	Réseaux sociaux	Événement Partenaires	Calendrier	Panneau d'affichage	Flocage maillot	Affiche des matchs
Pack 1 : moins de 100€	Moins de 40 €	✓	✓				
Pack 2 : de 100 à 399 €	De 40 à 159,60 €	✓	✓	✓			
Pack 3 : de 400 à 799 €	De 160 € à 319,60 €	✓	✓	✓	✓	✓	
Pack 4 : de 800 € à 1 199 €	De 320 à 479,60 €	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pack 5 : 1 200 € et +	480 € et +	✓	✓	✓	✓	✓	✓

**Sporting Club La Jarrie**

Rue du Chemin Vert - 17220 LA JARRIE

Régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901  
Déclarée en Préfecture de La Rochelle, le 10 août 1934



#sclajarrie



# CONVENTION DE PARTENARIAT

## Entre

La société : .....  
Inscrite au Registre du commerce et des sociétés de .....  
Sous le numéro .....  
Et dont le siège social est situé à .....  
Représentée par .....  
Agissant au nom de la société en qualité de .....  
Ci-après dénommée «*la Société*» d'une part,

## Et :

Le *Sporting Club La Jarrie « SCLJ »*, régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de La Rochelle, le 10 août 1934, sous le n° 113, dont le siège est situé Rue du Chemin, 17220 LA JARRIE et représentée par son président en exercice, Monsieur Raphaël FERRAND,  
Ci-après dénommée «*le SCLJ*» d'autre part,

### Il est préalablement exposé ce qui suit :

1. Le *SCLJ* est un club de basket-ball rassemblant plusieurs équipes de niveau et de moyenne d'âge différents, dont les équipes premières FEMININE et MASCULINE évoluant en Championnat Régional.
2. Les matchs à domicile des compétitions organisées par la FFBB se déroulent à La Jarrie, salle Jacky HERAUD.
3. La *Société*, désireuse de s'associer aux valeurs d'image liées à la pratique du basket-ball et plus particulièrement à celles liées au *SCLJ*, a souhaité apporter son concours au *SCLJ* sous forme de **MECENAT**.

### Ceci ayant été exposé, il est convenu ce qui suit :

#### **ARTICLE 1 - OBJET DU CONTRAT**

Par ce contrat, la *Société* apporte son soutien au *SCLJ*, pour la saison sportive 2025 / 2026 dans le cadre de sa participation à la Ligue de Basket. La saison sportive s'entend du 1er septembre au 30 juin de l'année suivante.

#### **ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DE LA SOCIETE**

Le versement des sommes s'effectuera dès signature de la présente convention ou, à défaut, dès réception de la facture qui sera émise à la suite de la signature de la présente convention. La société s'engage à fournir un fichier image avec résolution minimum de 600 DPI au 1/10° avec les polices vectorielles.

#### **ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU SCLJ (selon le pack choisie)**

En contrepartie du soutien de la *Société*, le *SCLJ* s'engage à :

- Réserver un emplacement publicitaire à la *société* sur le calendrier et la panneau publicitaire.
- Mentionner le nom de la *société* lors de toute opération médiatique.
- Mettre en évidence les équipements de la *société* utilisés par l'association.

#### **ARTICLE 4 - DUREE DU CONTRAT**

La convention prend effet à la signature du présent document pour se terminer au 30/06/2026  
A cette date, elle prendra fin de plein droit, sauf mention particulière

#### **ARTICLE 5 - EXPIRATION DES DROITS**

A la fin du contrat, l'association devra retirer ou effacer le logo de la *société*, son nom et tous ses autres signes distinctifs des supports à l'exception des supports textiles (maillots, surmaillots, shorts...)

#### **ARTICLE 6 - ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ**

La *société* s'engage à soutenir le *SCLJ* en versant la somme de : ..... € correspondant au pack .....

Fait à .....

Pour la *Société*,  
*Bon pour accord*

Le .....

Pour le *SCLJ*  
*Le Président*,